



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 94058

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur l'inégalité toujours persistante des salaires entre les hommes et les femmes. Ces dernières demeurent toujours moins bien payées que leurs homologues masculins. En effet, leur salaire d'embauche est inférieur de soixante-dix-sept euros en moyenne, l'écart se creusant par la suite pour atteindre cent vingt-cinq euros au bout de trois ans. Il lui demande donc les mesures concrètes qu'entend prendre son ministère pour lutter contre cette discrimination.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94058

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4832